

n°19

Date de publication
22 juin 2023

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Mais

- Les conditions de températures sont favorables à la croissance du maïs, mais le sec commence à se faire sentir.
- Les maïs dépassent désormais les 6 feuilles dans la plupart des cas et sont désormais à l'abri des principaux ravageurs de début de cycle.
- Les vols de foreurs sont présents sur l'ensemble de la région, pic de vol dépassé pour la pyrale



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture





Résistance aux fongicides sur céréales à paille – note commune 2023

Retrouvez dans cette note l'état des résistances aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille et les recommandations pour limiter leur développement en 2023. Télécharger la note [ici](#).

Protection des pollinisateurs

Abeilles / Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver

➡ Dispositions réglementaires pour la protection des insectes pollinisateurs au moment de l'application des produits

[LIEN VERS LA NOTE](#)

Information biodiversité : Flore bord de champ

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée.

Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.



Abeilles Butinent, protégeons-les

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale abeilles accessible par le lien suivant : <http://www.ecophytopic.fr/gc/pr%C3%A9vention-prophylaxie/protection-auxiliaires/les-abeilles-des-alli%C3%A9es-pour-nos-cultures>

A RETENIR :

- **Pensez à observer vos cultures avant de traiter !**
 - **Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».**
 - **Périodes et conditions où la présence des abeilles est la plus propice sur vos cultures** : dès que les températures sont supérieures à 13°C, la journée ensoleillée et peu ventée.
 - **Périodes et conditions où les abeilles sont peu présentes dans vos cultures** : si les températures sont fraîches (<13°C), par temps nuageux, pluvieux et par vent fort.
- Attention** : d'autres pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et sous des températures plus fraîches (par exemple, les bourdons). Par ailleurs, les abeilles peuvent être actives du lever du jour au coucher du soleil.

Stade et Etat des maïs

Cette semaine, 33 parcelles ont fait l'objet d'observations (8 parcelles dans l'Ain, 12 dans la Drôme, 9 en Isère, 4 dans la Loire), dont 10 réalisées par le SPSMS RA sur le maïs semence.

Les maïs les plus avancés atteignent les 16 feuilles. Les températures chaudes favorisent la croissance des maïs, mais le sec commence à se faire sentir.

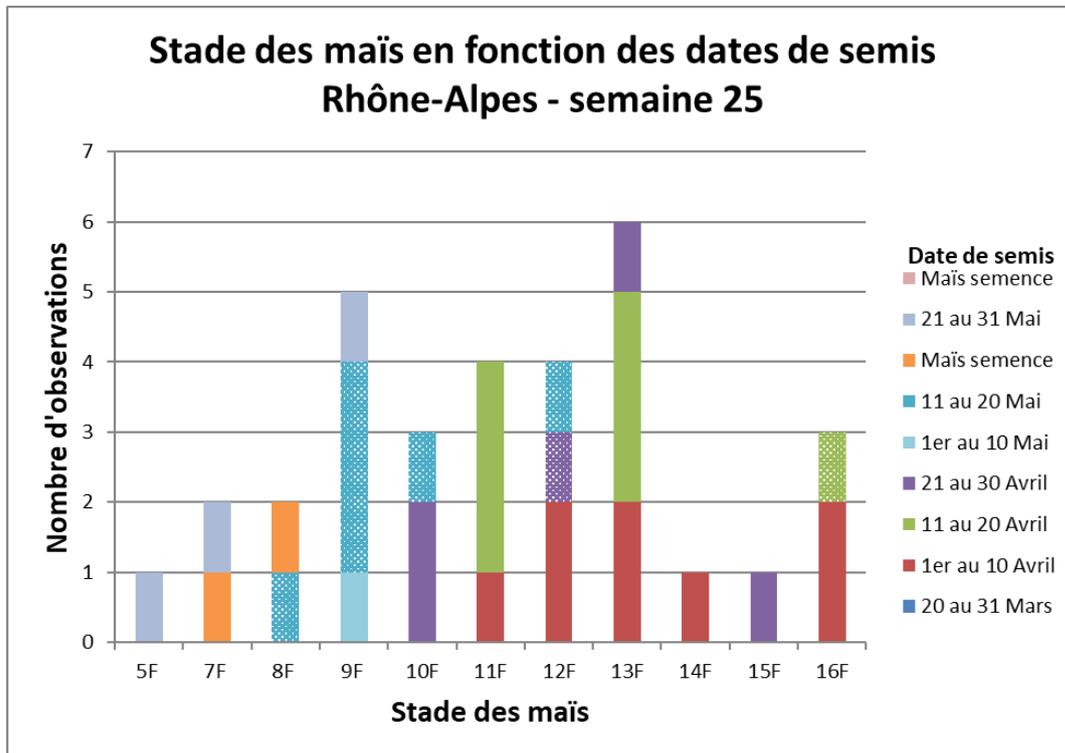


Figure 1 : Stade des maïs en fonction des dates de semis

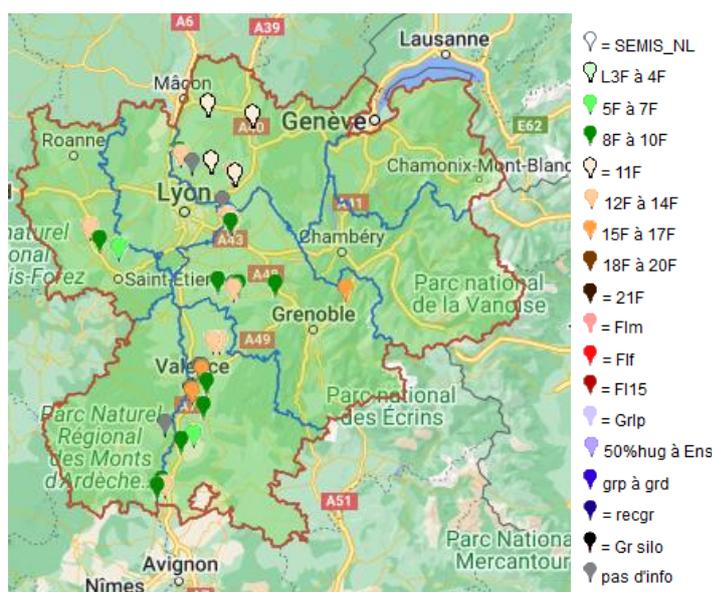


Figure 2 : Carte des stades du maïs sur les parcelles observées

• Cicadelles vertes

La présence de cicadelles vertes est signalée dans 10 parcelles du réseau. Elles sont fréquemment observées lorsque les températures sont chaudes comme en ce moment.

Dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences économiques sont nulles. On considère que la nuisibilité est significative lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches. En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement.

L'incidence peut être plus forte si la surface foliaire des plantes est faible (en maïs semence notamment).

• Taupins

La présence de taupins est notifiée sur 2 parcelles.

Les attaques se répartissent par foyer ou tache dans les parcelles. Les plantes touchées présentent souvent un dessèchement de la feuille centrale, la 1ère et 2ème feuilles étant intactes. Quelquefois, on peut observer uniquement le blanchiment d'une partie du limbe d'un seul côté de la nervure centrale. On trouve alors au niveau du collet les symptômes d'une morsure superficielle occasionnée par une larve de taupin.



Analyse de risque

La fertilisation starter favorise le développement racinaire et peut permettre une esquivé partielle en cas d'attaque faible – stratégie très vite limitée en cas d'attaque moyenne à forte.

Les Fiches ARVALIS  Ici

• Oscinies

La présence d'oscinies a été observée sur une parcelle, reconnaissable par des décolorations jaunes longitudinales. L'oscinie fait rarement des dégâts importants sur les cultures de maïs, sauf certaines années où la conjonction des facteurs climatiques favorables au parasite et défavorables au développement du maïs peut entamer sérieusement le potentiel des cultures.

A noter que le maïs est exposé au risque d'attaque entre les stades 1 feuille et 4 feuilles. Le maïs n'est plus sensible aux attaques dès qu'il a atteint le stade de 5 feuilles.

Analyse de risque



- Oiseaux

Des dégâts d'oiseaux sont observés dans 1 parcelle. Les maïs arrivent désormais à des stades assez développés, ce qui limite la prédation des corvidés.



Les Fiches ARVALIS

Accidents corvidés : [ici](#)

- Héliothis

Les premières captures d'héliothis sont enregistrées, principalement dans l'Isère.

Semaine	20	21	22	23	24	25
Heliothis nb papillons Phéromone						
Ain (01)						
VONNAS					0	2
MONTAGNAT		0	0	0	2	1
MISERIEUX						2
BOURG-SAINT-CRISTOPHE	0					
CIVRIEUX	0					
MISERIEUX				0	11	2
Drôme (26)						
ETOILE-SUR-RHONE				0	10	3
ETOILE-SUR-RHONE						3
GENISSIEUX				0	0	1
ROMANS-SUR-ISERE				0		0
CLEON-D'ANDRAN						1
PIERRELATTE				1	15	17
Isère (38)						
LA VERPILLIERE						13
LA TERRASSE				0	3	0
FRONTONAS						2
BEAUCROISSANT				2	3	1
JANNEYRIAS				47	101	
SARDIEU				22	21	4
PISIEU					52	41
MARCILLOLES					1	

• Pyrales

Les captures confirment les débuts de vols engagés sur l'ensemble du territoire. Les températures froides du mois de mai ont retardé légèrement les émergences, mais les chaleurs du mois de juin ont l'effet inverse. Les premiers vols semblent correspondre à une émergence précoce dans les zones les plus chaudes (comparable à 2022), le pic de vol semble avoir été passé la semaine dernière.

Semaine	20	21	22	23	24	25
Pyrale nb adultes pièges Lumineux						
Ain (01)						
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE	0	0	0			
CIVRIEUX	0	3	3	1	4	2
Pyrale nb papillons Phéromone						
Ain (01)						
PEROUGES			1		10	10
BIRIEUX			0	8		11
VONNAS					26	3
MONTAGNAT		0	0	0	2	3
MISERIEUX			2	4	52	0
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE	0	0	0	0	3	0
CIVRIEUX	1	1	0	1	0	0
MISERIEUX		0	1	0	0	0
Isère (38)						
SATOLAS-ET-BONCE		0	1	14	2	2
LA VERPILLIERE		5	0		5	3
LA TERRASSE				0	1	0
SATOLAS-ET-BONCE		0	23	23	8	5
FRONTONAS			4		7	7
VIRIVILLE			0	4	5	4
BEUCROISSANT				5	0	3
JANNEYRIAS				6	11	
SARDIEU				1	3	0
PISIEU					0	5
MARCILLOLES			0		0	
Drôme (26)						
ETOILE-SUR-RHONE				2		14
CHABEUIL			5	25		60
VALENCE			1	5		
VALENCE			0	0		
GENISSIEUX		0	2	6	7	9
ROMANS-SUR-ISERE		0	4	3	9	5
SAUZET			0	0	5	0
PIERRELATTE			0	0	0	0
EURRE					2	3
MONTVENDRE					5	1

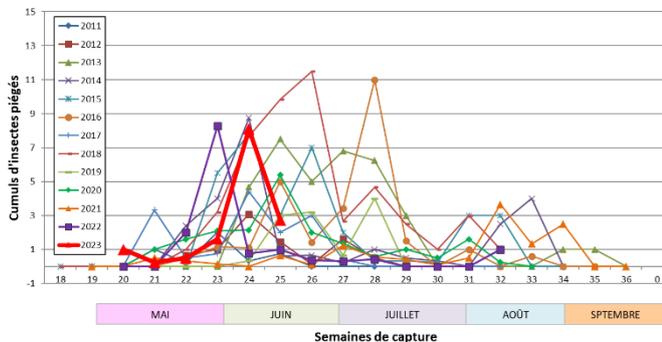


Analyse de risque

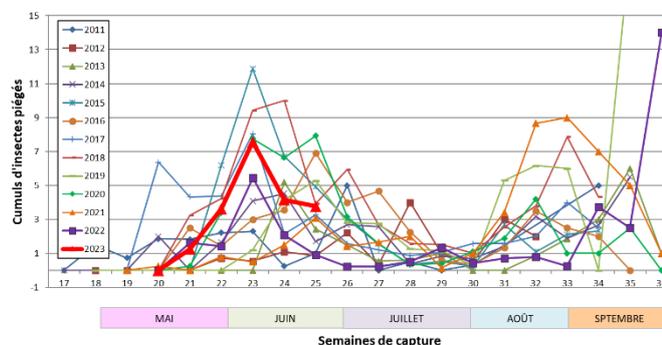
Les Fiches ARVALIS

Pyrale du maïs : [ici](#)

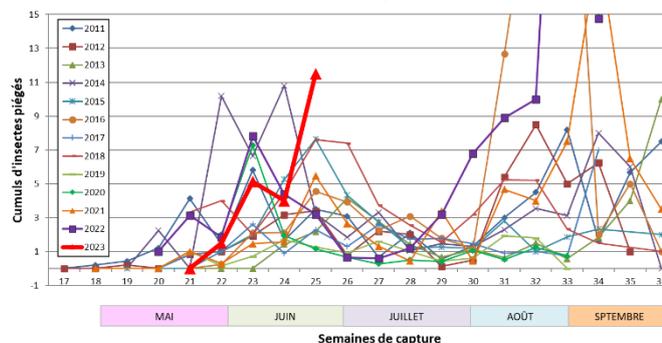
Evolution pluriannuelle des captures des Pyrales (phéromones)
Limons de la Bresse, de la Dombes et du Forez, Combes de Savoie



Evolution pluriannuelle des captures des Pyrales (phéromones)
Graviers et sables du Rhône de l'Ain et de l'Isère



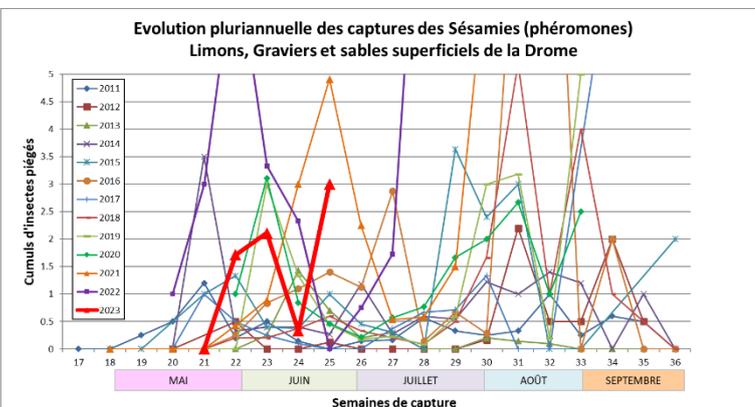
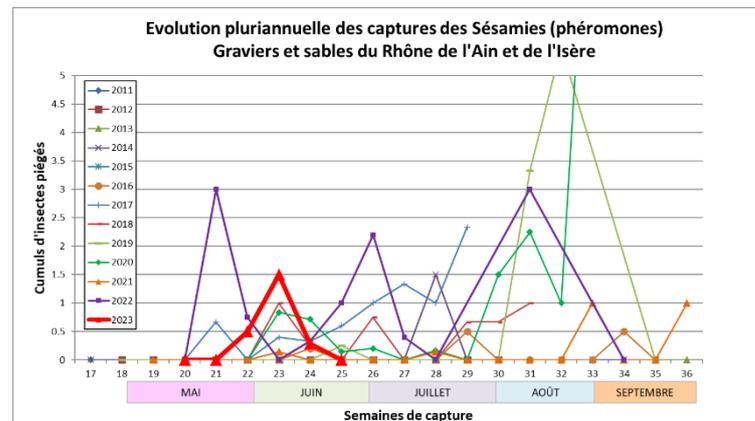
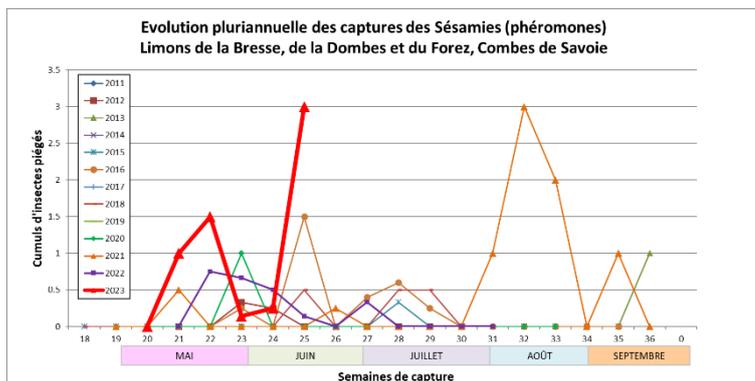
Evolution pluriannuelle des captures des Pyrales (phéromones)
Limons, Graviers et sables superficiels de la Drome



• Sésamies

Les captures de sésamies se confirment sur l'ensemble du territoire, y compris dans l'Ain pour la 3ème année consécutive.

Semaine	20	21	22	23	24	25
Sésamie nb adultes pièges Lumineux						
Ain (01)						
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE	2	5	0			
CIVRIEUX	0	1	1	0	0	0
Sésamie nb papillons Pheromone						
Ain (01)						
VONNAS					0	0
MONTAGNAT		3	0	1	1	3
MISERIEUX			3	0	1	3
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE	0	0	0	4	0	0
CIVRIEUX	0	0	0	0	0	0
MISERIEUX			3	0	0	12
Isère (38)						
SATOLAS-ET-BONCE		0	0	0	0	0
LA VERPILLIERE			2		1	0
LA TERRASSE				0	0	0
SATOLAS-ET-BONCE		0	1	2	0	0
FRONTONAS			0		1	0
BEUCROISSANT				0	0	0
MARCILLOLES			0		0	
Drôme (26)						
ETOILE-SUR-RHONE				1	0	0
ETOILE-SUR-RHONE				0		4
CHABEUIL			10	7		17
VALENCE			2	3		
VALENCE			0	1		
GENISSIEUX		0	0	3	2	0
ROMANS-SUR-ISERE		0	0	4		0
SAUZET			0	0	0	0
PIERRELATTE					0	0



Analyse de risque

Des solutions préventives peuvent être mises en place après la récolte en broyant les résidus et les collets. Les températures négatives au sol détruisent les larves présentes dans les cannes de maïs et limitent ainsi l'extension de la sésamie.

Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle.

• Pucerons

Des pucerons Sitobion ont été signalés dans 5 parcelles, et des pucerons metopolophium dirhodum dans 1 parcelle. Les niveaux de populations sont faibles et sans nuisibilité pour le maïs. De plus, la présence d'auxiliaires a également pu être observée sur ces mêmes parcelles, ce qui limite la pression.

Analyse de risque



Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<https://ecophytopic.fr/>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

